

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **10 décembre 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2019-50 : LOT 2 066 998 (93, CHEMIN DU VIEUX-MOULIN)

La demande vise à permettre l'installation, sur la totalité des murs extérieurs, d'un revêtement extérieur en béton préfabriqué au lieu de la brique ou de la pierre naturelle tel qu'exigé à la réglementation.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 18 NOVEMBRE 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière
/sb
